



Un Plan d'action pour réduire le fardeau administratif et réglementaire des détaillants du Québec

Montréal, 17 août 2018 – Le Conseil québécois du commerce de détail (CQCD) est fier d'avoir piloté, en collaboration avec le Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, le chantier qui a mené à l'élaboration du Plan d'action gouvernemental 2018-2021 en matière d'allègement réglementaire et administratif dans le secteur du commerce de détail. Conçu à partir de recommandations émises par 11 organismes représentant le secteur du commerce de détail, ce Plan d'action permettra aux détaillants québécois de se consacrer à leurs activités commerciales alors que la réglementation gouvernementale et le fardeau administratif sont parmi les enjeux les plus importants du secteur.

Les 17 mesures proposées par ce Plan d'action permettront de faciliter la vie des détaillants. Voici, par exemple, quelques mesures qui pourraient avoir un impact positif; le renouvellement de permis aux trois ans, la gestion des points de vente sur un même formulaire, le paiement unique pour l'ensemble des droits et permis, la centralisation des formalités sur un même site web, la simplification des normes d'étiquetage et plus encore.

« Le CQCD était très heureux lors de la création, à l'automne 2017, du chantier d'allègement réglementaire et administratif spécifique au secteur du commerce de détail. Aujourd'hui, nous sommes satisfaits de constater que nos recommandations ont été entendues par le gouvernement du Québec. Pour notre secteur d'activité, c'est nettement un pas vers l'avant et nul doute que les acteurs du milieu seront aux premières loges pour s'assurer de la réalisation de ce plan. » affirme Léopold Turgeon, président-directeur général du CQCD.

À propos du Conseil québécois du commerce de détail

Le CQCD est une association regroupant la grande majorité des entreprises du commerce de détail et de la distribution au Québec, ce qui en fait un interlocuteur incontournable. Dans le dossier du commerce en ligne transfrontalier comme dans tous les autres, le CQCD se positionne en « mode solutions » afin de contribuer aux réflexions, aux stratégies et aux décisions des gouvernements.

-30-

Informations complémentaires :

Vous trouverez le Plan d'action complet ainsi que le sommaire en cliquant sur le lien suivant :
https://www.economie.gouv.qc.ca/objectifs/informer/allègement-reglementaire-et-administratif/?no_cache=1.

Pour plus de renseignements et les demandes d'entrevues :

Emmanuelle Rouillard

Conseillère

Citoyen Optimum

(438) 881-1884

emmanuelle.rouillard@citoyenoptimum.com